

ENQUÊTE PUBLIQUE
relative au projet de modification du
Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH) n° 2021/01

L'Administration communale porte à la connaissance de la population que le **projet de modification du Plan d'Assainissement par Sous-bassin Hydrographique (PASH)** est soumis à enquête publique, en vertu des dispositions du Livre 1^{er} du Code de l'Environnement (Catégorie A.2). C'est le Gouvernement wallon qui est l'autorité compétente pour adopter ce programme. **La commune de Hamois est concernée par la modification 07.60 du PASH de la Meuse Amont qui porte sur l'extension de la zone d'activité économique de Biron.**

La durée de l'enquête publique est de 45 jours, à savoir **du mercredi 06 octobre 2021 au vendredi 19 novembre 2021.**

Date d'affichage de l'avis d'enquête	Date de début de l'enquête publique	Date de fin de l'enquête publique	Lieu, date et heure de la réunion de clôture de l'enquête publique
29 septembre 2021	06 octobre 2021	19 novembre 2021	Administration communale de Hamois, Rue du Relais, 1, 5363 Emptinne (service urbanisme) - Le 19 novembre 2021 à 11h

Le dossier peut être consulté :

- **sur le site internet de la Société Publique de Gestion de l'Eau** : <http://www.spge.be> (rubrique « PASH » - autres articles « Projet de modifications (2021-01) »)
- **à l'Administration communale de Hamois** (rue du Relais, 1, 5363 Emptinne), à partir de la date de début jusqu'à la date de fin de l'enquête publique, **uniquement sur rendez-vous** (083/61.52.34 – urbanisme @hamois.be) durant les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, au Service urbanisme de l'Administration communale de Hamois, rue du Relais, 1 à 5363 Emptinne.

Tout intéressé peut formuler ses observations par mail et obtenir des explications techniques sur le projet auprès de la Société Publique de Gestion de l'Eau (avenue de Stassart, 14-16, 5000 Namur) ou l'INASEP (rue des Viaux, 2B à 5100 Naninne).

Vos observations écrites peuvent être transmises, au plus tard pour le dernier jour de l'enquête, **au service urbanisme de l'Administration communale de Hamois – rue du Relais, 1, 5363 Emptinne** ou par mail à **urbanisme@hamois.be**.

Vos observations verbales pourront être recueillies **au service urbanisme de l'Administration communale de Hamois – rue du Relais, 1, 5363 Emptinne**, aux jours et heures habituels d'ouverture.

Fait à Hamois, le 29 septembre 2021.

Le Directeur général,

M. WILMOTTE



La Bourgmestre,

V. WARZEE-CAVERENNE